

Accusation de transmission vih

Par **benm54**, le **27/09/2013** à **22:24**

Bonjour. Je suis un homme gay séropositif, j'ai rencontré un mec dans un sauna (je ne le connais pas, c'était la première fois). On s'est embrassé, touché, frotté et on a passé un bon moment ensemble. La cabine contenait des capotes mais on ne les a pas utilisé lors de la fellation, il n'y a pas eu de pénétration. Après avoir fini et sorti de la cabine il m'a posé la question si j'étais safe, j'ai dit oui car pour moi on n'a pas pris de risque et j'avais peur que malgré qu'il n'y a pas eu de risque qu'il m'accuse de quoi que ce soit. On a échangé nos num de tel. Il n'arrête pas de me contacter pour me revoir, j'ai essayé de garder la distance sans réussir. Ce qui m'inquiète c'est que je ne connais pas sa sérologie et j'ai peur que s'il est seropos depuis peu qu'il m'accuse de lui avoir transmi le VIH. Il vient de m'envoyer un sms pour me dire si j'ai des problème de santé étant donné que nous avons baisé sans capote, j'ai l'impression qu'il veut dire pénétration alors que nous l'avons pas eu.

- 1) Est-ce que je peux être puni légalement car je ne lui ai pas dit que je suis séropositif ?
- 2) Qu'est-ce que je dois lui dire ? Est ce que je dois répondre en précisant exactement ce que nous avons fait ensemble ou je ne réponds pas ? Est ce que je dois changer de numéro de tel pour qu'il ne me contacte plus ?
- 3) Est ce qu'il peut m'accuser de lui avoir transmi le vih ? S'il porte plainte, comment je dois réagir ? Qu'est-ce que je dois dire si je suis convoqué ? J'ai peur que si je dis que j'ai passé un moment « sex » avec lui qu'on considère forcément qu'il y a eu contamination. Est-ce que je dois complètement nier ceci ?
- 4) S'il porte plainte, est ce que je reçois une convocation ou les flics viendront jusqu'à chez moi ? Est-ce que je risque de me trouver en détention ?
- 5) Etant donné que je suis séropositif, je me trouve dans une situation qui risque m'apporter préjudice. Je ne sais vraiment pas quoi faire et je stresse beaucoup de peur de me trouver accusé.

Veillez svp me communiquer le plus de détail pour que je sache comment je dois réagir s'il porte plainte, ce que je dois dire, comment je peux valoir mes droits.

Je vous remercie par avance pour vos conseils, je stresse énormément et je ne sais pas quoi faire